

# CONTACT

JOURNAL D'INFORMATION  
DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE  
D'HABITATION GENÈVE

N°54 | HIVER 2023



## LA DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE



Retour sur l'Assemblée générale  
ordinaire du 19 octobre 2023 *p.6*

*Un événement marquant, annonçant une nouvelle  
ère pour la Coopérative.*

Saveurs de la Coopérative :  
un voyage à portée de paliers! *p.7*

*Célébrer la richesse et la diversité de la SCHG au  
travers d'un livre de recettes.*



## EDITO

### *Chères et Chers Sociétaires,*

Si la transition écologique est souvent et d'abord incarnée pour les entreprises par le respect de règles légales, la SCHG a décidé d'aller au-delà du cadre contraignant en s'appropriant les questions environnementales et sociétales actuelles.

Ainsi et comme vous le savez, les Instances ont défini trois axes stratégiques, parmi lesquels figure celui du développement durable, avec le souhait affirmé de mettre l'accent, dans les prochaines années, sur la rénovation du parc immobilier de la SCHG et les valeurs de la Coopérative. Cette ligne directrice n'est pas nouvelle. Elle découle naturellement de la philosophie et de la mission de la SCHG entièrement tournée vers l'amélioration des conditions de vie à Genève, que ce soit à travers les logements qu'elle propose que leur environnement naturel et social. Lors de l'Assemblée générale d'octobre dernier, les Sociétaires présents ont d'ailleurs plébiscité cette vision stratégique renouvelée en votant la sortie du dossier Quai Vernets et la concentration des efforts de la Coopérative sur son parc immobilier existant. Nous reviendrons dans les pages qui suivent sur les décisions prises lors de cette séance.

Parce qu'avoir un impact positif sur la société et ses Sociétaires a toujours été au cœur de ses préoccupations, pour ne pas dire à l'origine de sa création, la SCHG a décidé de structurer son action en participant, sans bourse délier, au diagnostic-action proposé par l'Etat de Genève. Ce projet a pour but d'identifier des mesures concrètes et pragmatiques à mettre en œuvre afin de renforcer l'ancrage de la SCHG dans la durabilité. Madame Christine Kertudo, spécialiste Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) qui accompagne la SCHG dans sa démarche, en présente les grandes lignes dans l'article de fond de cette édition.

Enfin, ce numéro se clôturera par la présentation d'une future rencontre gourmande, orchestrée par le service Communication de la Coopérative. Elle est destinée à mettre en lumière la richesse culturelle des habitantes et habitants des quartiers de la SCHG, richesse qui mérite d'être valorisée et partagée pour s'inscrire pleinement dans la démarche RSE de la Société. Nous comptons sur vous... Bonne lecture !

*Diane Toussaint*  
*Responsable des Ressources Humaines*

### IMPRESSUM

<i>Éditeur</i>	Société Coopérative d'Habitation Genève Cité Vieusseux 1 - 1203 Genève
<i>Tél.</i>	022 344 53 40
<i>Site internet</i>	<a href="http://schg.ch">schg.ch</a>
<i>Responsable d'édition</i>	Diane Toussaint
<i>Conception</i>	Aftermedia Suisse
<i>Textes et photos</i>	SCHG - Flore Pratolini
<i>Directeur de la publication</i>	Jean Charles Dumonthay
<i>ISSN</i>	1663-1668



## UNE COOPÉRATIVE « RESPONSABLE » OUI, MAIS DE QUOI ?

*La responsabilité sociale des entreprises est à la mode. Reste à analyser comment la mettre en œuvre pour dépasser le simple slogan. Pour le savoir, la SCHG s'est lancée dans un diagnostic de son activité, grâce à un programme soutenu par le canton de Genève.*

La gestion des déchets a été repensée, les concierges utilisent des produits plus respectueux de l'environnement, la consommation d'énergie fait l'objet d'une attention soutenue, ces mesures -parmi d'autres- mises en place par la SCHG ces dernières années sont connues. Qu'on en soit conscient ou non, elles font déjà partie de ce qu'on appelle la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE). Mais celle-ci est beaucoup plus large.

La RSE, dite aussi « responsabilité sociétale », est définie par la Commission européenne comme « la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société. » En Suisse, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) est plus précis. « Les conditions de travail (y c. la protection de la

santé), les droits humains, l'environnement, la prévention de la corruption, la concurrence équitable, les intérêts des consommateurs, la fiscalité et la transparence » en font partie. « La mise en œuvre de la RSE requiert la prise en considération des intérêts des parties prenantes (actionnaires, employés, consommateurs, communautés locales, organisations non gouvernementales) ». Fichtre !

**“ Nous avons pris conscience que nous devons travailler sur une vision stratégique. ”**

Claudia Sironi

La SCHG était alignée sur un bon nombre de ces critères avant même de se poser la question de la RSE. Certaines mesures sont d'ailleurs de simple bon sens économique, comme l'isolation des bâtiments pour réduire les dépenses en énergie. Mais elle a décidé de faire un bilan approfondi « parce que c'est dans l'ADN de la coopérative de prendre en compte la dimension sociale », souligne Jean Charles Dumonthay, secrétaire général de la SCHG. « Nous avons organisé l'année dernière un atelier avec le Conseil d'administration pour redéfinir nos valeurs. Une démarche RSE nous permet de savoir où nous en sommes. » « On peut dire que ça se met en place depuis plusieurs années », explique de son côté Claudia Sironi, sociétaire depuis plus de 30 ans et membre du Conseil d'administration.

« Avec la professionnalisation des structures de la coopérative, nous avons pris conscience que nous devons travailler sur une vision stratégique. Cela nous a amenés à réfléchir sur ce que nous voulons, à la qualité de vie des Sociétaires, à notre responsabilité envers la société en général, notamment en offrant des logements à loyers abordables. Le regard extérieur nous permet de nous améliorer. »

**Il s'agit d'abord d'analyser les activités et leur impact, ainsi que les attentes de l'entreprise.**

Christine Kertudo

La Coopérative a saisi l'occasion de faire ce bilan dans le cadre d'une opération lancée par le canton de Genève en 2022 et renouvelée en 2023 sous le titre de « Diagnostic-action ». Le canton finance un ou une spécialiste en RSE afin d'établir un état des lieux dans les entreprises qui s'annoncent. En 2023, plus de 70 ont répondu à l'appel et 30 à 40 consultant-e-s sont à la manœuvre. Christine Kertudo en fait partie. Cette juriste a pratiqué le contrôle des risques en entreprise durant une vingtaine d'années avant de se former en management durable. Elle est consultante RSE depuis deux ans. Après six semaines de diagnostic de la SCHG, elle vient de rendre son rapport, assorti de recommandations. « Il s'agit d'abord d'analyser les activités et leur impact, ainsi que les attentes de l'entreprise. Il existe

CLAUDIA SIRONI



différentes méthodes pour mener à bien cette étude, précise-t-elle. Je me base sur la norme standard ISO 26000, qui prend en compte 37 domaines. » Evidemment, les entités qui se soumettent à cet examen ont des besoins différents selon leur domaine d'activité d'une part, leurs objectifs d'améliorations prioritaires d'autre part. La démarche, volontaire, peut être appliquée aussi bien à une ONG qu'à des entreprises de toute taille ou à une administration. Chacune a une marge de progression dans un secteur ou un autre.

JEAN CHARLES DUMONTHAY



Quelles sont ces marges pour la SCHG ? « Globalement, les aspects sociaux sont intégrés depuis longtemps dans la philosophie de l'entreprise, estime Christine Kertudo. Par contre, en matière d'environnement les performances ne sont pas nécessairement à la hauteur des enjeux, notamment parce que les exigences ont augmenté. Les performances d'il y a 15 ans ne sont plus d'actualité. » Pour une coopérative d'habitation, il est évident que le secteur de la construction pèse le plus lourd. « Aujourd'hui par exemple, on parle de cycle de vie des matériaux, explique la consultante. Il s'agit non seulement de se soucier de l'élimination des déchets de chantier, mais aussi de la provenance des matériaux de construction. Cela suppose de modifier les appels d'offre et de favoriser les entreprises les plus soucieuses de l'environnement. »

Côté SCHG, le message est reçu 5 sur 5. Reste à mettre en œuvre. Pour ce qui est du bâti, « on a fait de gros efforts concernant

l'isolation, par exemple avec la rénovation de la tour Vieusseux 16-18, affirme Jean Charles Dumonthay. Mais on n'est pas encore allé chercher les matériaux les plus respectueux en amont, admet-il. Nous sommes prêts à intégrer cette exigence dans les appels d'offre de nos fournisseurs, et pas seulement dans la construction, mais nous devons considérer aussi les coûts qui en découlent. »

Pour être cohérente, une démarche RSE doit imprégner toutes les activités d'une entreprise et à tous les niveaux, à commencer par le Conseil d'administration et la direction, qui doivent porter et renforcer l'idée de la responsabilité sociale. « Nous devons établir un haut niveau de confiance, cela dans les deux sens : confiance du management dans les équipes, mais aussi des équipes dans le management », affirme Jean Charles Dumonthay.

**Cette étape est indispensable pour que cette notion de responsabilité [...] s'applique au quotidien, devienne un réflexe**

Diane Toussaint

La mise en œuvre s'applique toutefois sur le terrain, ce qui implique une sensibilisation et une motivation des collaborateurs. « Nous allons former des « ambassadeurs » de la RSE dans chaque service pour qu'ils donnent l'impulsion », explique Diane Toussaint, responsable des ressources humaines (RH) de la Coopérative. « Cette étape est indispensable pour que cette notion de responsabilité, qui existe déjà, s'applique au quotidien, devienne un réflexe, pas seulement écologique, mais relationnel. Cela touche donc aussi bien le choix des prestataires, la gestion des déchets que le bien être au travail ou les relations avec les Sociétaires. »

**On veut que les interactions avec les Sociétaires soient au centre de nos préoccupations.**

Jean Charles Dumonthay

DIANE TOUSSAINT



Les Sociétaires ! Tout le monde s'accorde à voir dans le lien avec les coopérateurs/habitants la marge de progression centrale. « Tous les aspects de la RSE sont importants, souligne Claudia Sironi, mais nous travaillons beaucoup sur la démarche participative, notamment sur des projets comme le parc Aïre ou le projet de salle de musique aux Citernes. On essaie aussi de faire revivre l'esprit coopératif par des propositions simples, comme les cafés-croissants. » Diane Toussaint abonde dans ce sens. « Il faut arriver à embarquer les Sociétaires avec nous, renforcer le sentiment d'appartenance à la Coopérative. Cela passe par l'accueil des nouveaux Sociétaires, l'organisation d'événements ou l'offre de prestations. Ces initiatives peuvent avoir un coût, mais il faut faire comprendre aux Sociétaires qu'il y a un retour sur investissement non financier. » Jean Charles Dumonthay va plus loin : « Nous

devons offrir un service 5 étoiles ! On veut que les interactions avec les Sociétaires soient au centre de nos préoccupations. » Cela ne veut pas dire céder à toutes les demandes, précise-t-il immédiatement, mais « dire non avec le sourire » si elles ne sont pas recevables, en expliquant pourquoi. « Nous avons déjà beaucoup progressé, on peut être fiers de ce qu'on a achevé, mais nous pouvons faire mieux ». Il cite notamment toutes les questions d'attributions de logements, de gestion des réclamations. « Il faut trouver les bonnes pratiques. Tout cela doit être discuté avec les équipes. Ce sont elles qui vont nous dire où mettre le curseur ».

CHRISTINE KERTUDO



Le standard ISO 26000 n'est pas contraignant ni certifiant. Son application est donc laissée au bon vouloir de l'entreprise. Comment éviter alors d'une part qu'elle ne soit que cosmétique, d'autre part que l'impulsion

se perde au fil des ans, passé l'enthousiasme du début. Christine Kertudo va accompagner la SCHG durant une année. Ensuite ? « Il n'est pas exclu qu'on demande une expertise externe après quelques années, ne serait-ce que pour savoir si nous sommes sur les bons rails », suggère Jean Charles Dumonthay. Autre piste : élaborer ses propres indicateurs qui servent de guide, ou adhérer plus tard à une certification, une opération plus contraignante car surveillée.

**La SCHG souhaite devenir une référence dans le domaine des coopératives et de l'immobilier.**

Diane Toussaint

La mise en œuvre de la RSE peut-elle aussi être un outil de promotion vers l'extérieur ? « Evidemment ! » réagit Diane Toussaint, qui est aussi responsable de la communication de la Coopérative. « Le but de l'opération n'est pas de faire du marketing, mais pourquoi s'en priver si c'est possible ? Cela ne peut être que positif vis-à-vis de nos partenaires. La SCHG souhaite devenir une référence dans le domaine des coopératives et de l'immobilier. Mais elle ne peut faire de promotion que sur ce qui est effectivement réalisé, et non sur des promesses. »

Les recommandations de Christine Kertudo, qui viennent d'être déposées en même temps que son rapport d'analyse, seront discutées tout au long de l'année prochaine sur trois niveaux : les « ambassadeurs », les cadres et le Conseil d'administration, qui est responsable en dernier ressort.

*« Cela fait déjà dix ans que les produits utilisés par les services Conciergerie et Espaces verts sont écologiques et biodégradables, ceci tout autant pour veiller à la santé des équipes et des habitants des immeubles, que pour participer à la protection de la nature et de la planète. Par ailleurs, les concierges sont incités à suivre une formation reconnue par le DIP à l'Université Ouvrière de Genève qui traite, entre autres, de la communication et de ses défis (situations difficiles, gestion des conflits, situation interculturelle...), de la santé et sécurité au travail et de la protection de l'environnement (économie d'énergie dans les bâtiments, gestion de l'eau, gestion des déchets, recyclage et nettoyage écologique). Nos concierges sont les premiers ambassadeurs sur le terrain de la Coopérative et doivent être sensibilisés à tous les aspects de la durabilité »*

CIPRIEN MANEIRO, RESPONSABLE DU SERVICE CONCIERGERIE



# RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

*L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du 19 octobre 2023 a été un événement marquant, annonçant une nouvelle ère pour la Coopérative. Le Comité de direction et ses équipes opérationnelles l'ont imaginée plus dynamique et ponctuée d'intermèdes musicaux, grâce à un quatuor à cordes du Conservatoire populaire qui a offert des moments de respiration et d'inspiration tout au long de la séance.*

« J'ai apprécié découvrir la SCHG "de l'intérieur" : voir la richesse des échanges entre Sociétaires, découvrir l'équipe au complet, les différentes réalisations et projets... Notre prestation musicale a permis de souligner les valeurs de la SCHG : ouverture d'esprit, qualité d'écoute, énergie dans les projets ! » a souligné Zoé Jalabert, professeure de violoncelle et responsable du centre musical de Vieusseux.

Cette année a accueilli une nouveauté : le village des partenaires, avec la participation d'Helsana, de l'Union Maraîchère avec les Paniers de Faustine, de la MACO, et de Naxoo. Ces derniers étaient présents pour donner plus de précisions aux Sociétaires sur les avantages mis en place pour eux par la SCHG.

L'un des moments forts de cette Assemblée a été l'acceptation quasi unanime de trois modifications importantes des statuts :

- Le changement de date de l'exercice social qui se déroulera dès 2025 sur une année civile, de façon à décorrélérer le bouclage des comptes de celui des décomptes chauffage et à soulager l'équipe comptable. Cette modification permettra également d'organiser une journée festive au mois de juin 2025 autour du bien-vivre ensemble avec pour point culminant la tenue de l'Assemblée générale annuelle ;
- La modification des principes régissant le taux d'effort, qui passe de 12% à 16 %, pour rendre accessible les logements de la Coopérative à une gamme plus vaste de revenus, et notamment aux enfants de Sociétaires. Cette décision permettra, de l'avis des Instances et de la Direction, d'apporter une plus grande mixité sociale, souhaitée par la SCHG et ses habitants ;

• Enfin, la mise en place d'un vote par correspondance, complétant le vote par procuration, pour les Sociétaires qui ne pourraient se rendre à l'Assemblée générale. Bien entendu, cette possibilité est encadrée strictement, la rencontre et les échanges avec et entre Sociétaires demeurant essentiels.

L'autre moment phare a été le vote relatif au retrait du projet Quai Vernets. Cette décision stratégique, prise après une profonde réflexion, permettra à la SCHG de recentrer ses efforts sur la rénovation de son parc immobilier existant, en cohérence avec sa mission fondamentale et son souhait de privilégier le bien-vivre ensemble. Pour Jean Charles Dumonthay, Secrétaire général de la SCHG, « ce choix témoigne de l'engagement continu de la Coopérative envers ses membres et en faveur du logement coopératif et démontre que la SCHG est bien une CoopérActive qui souhaite désormais se concentrer sur le ré-enchantement de ses quartiers. »

Nous sommes par ailleurs ravis d'annoncer l'élection de Madame Pascale Vuillod en qualité d'Administratrice pour un premier mandat de trois années. Son expérience de juriste auprès de l'Etat dans les domaines de la construction et de la gérance immobilière depuis 1995 renforcera les Instances.

Après les décisions qui couronnèrent un débat constructif, la séance s'est conclue par un apéritif convivial, offrant à tous les Sociétaires l'opportunité d'échanger autour d'un verre, de renforcer les liens et de poser des questions aux gérants techniques et locatifs sur leur situation personnelle.

L'Assemblée générale 2023 a été une soirée mémorable, marquée par des décisions stratégiques importantes, une nouvelle orientation, et une célébration du dynamisme coopératif. Nous sommes impatients de continuer à œuvrer ensemble pour un avenir prometteur pour la Coopérative et pour la communauté genevoise. Rendez-vous l'année prochaine !



350 PERSONNES ONT ASSISTÉ À L'AGO ET VISIONNÉ UN FILM CONSTRUIT AUTOUR DES VALEURS DE LA COOPÉRATIVE.



## SAVEURS DE LA COOPÉRATIVE : UN VOYAGE À PORTÉE DE PALIERS

*Dans le cœur de la Coopérative se cachent des trésors. Ces trésors sont les histoires, les parcours de vie et les voyages que chaque Sociétaire apporte avec elle ou lui. La diversité culturelle qui imprègne notre communauté est une richesse inestimable et c'est cette richesse que nous voulons célébrer et partager à travers la réalisation d'un livre de recettes aux saveurs SCHG.*

Imaginez un instant parcourir les allées de vos quartiers à la découverte des saveurs du monde entier. Que vous soyez amateur de cuisine locale, épicée, crue ou végétarienne, vous trouverez des recettes qui éveilleront vos papilles. Notre futur livre de recettes se veut en effet un véritable voyage culinaire et une invitation au partage entre voisins puisque chaque page racontera une histoire unique, illustrera un fragment de vie.

Le souhait de la Coopérative, à travers ce projet participatif, est de créer des liens, de renforcer les relations existantes entre les habitants de ses quartiers. Quoi de plus convivial en effet qu'un repas en famille,

entre amis et entre voisins ? Quoi de mieux pour apprendre à se connaître que de cuisiner ensemble, de partager une recette ou de la déguster ensemble ?

Ce projet n'est pas seulement une affaire de cuisine ; c'est une initiative inclusive.

Nous voulons que tout le monde se sente représenté, que chaque sociétaire qui le désire puisse participer à cette aventure. Que vous soyez expert ou novice en cuisine, plutôt entrée, plat ou dessert, chaque recette compte ! Si vous avez une spécialité faite maison que vous souhaitez partager, nous vous invitons chaleureusement à vous joindre à

nous. Contactez notre service Communication à l'adresse [communication@schg.ch](mailto:communication@schg.ch) avant le 1<sup>er</sup> février 2024, et nous serons ravis de venir chez vous pour préparer et goûter votre plat préféré. Nous nous chargerons des courses !

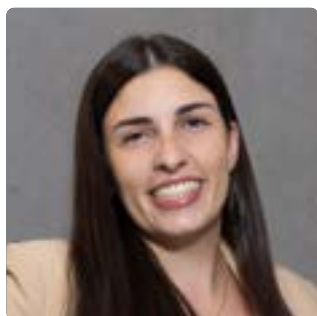
Ce livre de recettes que nous espérons pouvoir vous offrir lors de la prochaine Assemblée générale 2024 sera bien plus qu'une collection de plats délicieux. Il sera le reflet de notre diversité, de notre désir de rassembler et de notre engagement à célébrer ce qui vous rend uniques en tant que Sociétaires de la SCHG.

VISUEL NON CONTRACTUEL

# LES BRÈVES

## Esprit d'équipe

Pour celles et ceux qui n'auraient pas pu se rendre à l'Assemblée générale, voici en images les collaborateurs et collaboratrices ayant rejoint récemment l'équipe SCHG et qui seront dorénavant aussi à l'écoute dans leurs domaines respectifs.



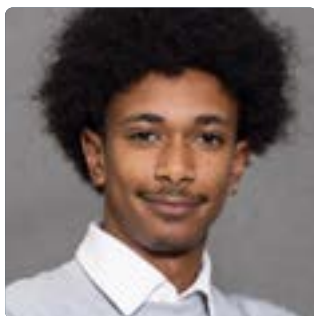
MATHILDE CUENCA  
Réception



SARAH-ANN DUPRIER  
Communication



ALINE GONZALEZ  
Gérance



REDA LOUZ  
Comptabilité



SHPEJTIM RUGOVA  
Conciergerie



LUANA PANELLI  
Comptabilité



### LA SCHG TIENT SA NOUVELLE ICÔNE

Téléchargez gratuitement l'application SCHG



## ChantÔshow

Nous sommes ravis de vous inviter aux quatre spectacles d'hiver du Festival ChantÔshow. Les prestations auront lieu à la Salle du Moyen-Âge (Vieusseux) aux dates suivantes : Jeudi 25 janvier (stand-up comique), vendredi 1er mars, vendredi 15 mars et jeudi 25 avril. Les inscriptions pour ces événements seront ouvertes en janvier. Une modeste participation à la collation qui suit les concerts est demandée. Restez connectés pour ne rien manquer de ces soirées musicales festives et gourmandes.

## Toujours moins de papier

Si la QR facture simplifie, standardise et sécurise le processus de paiement et les données qui y sont liées, elle peut, si elle est bien utilisée, contribuer aussi à réduire nos consommations de papier et participer aux actions éco-responsables que souhaite mener la Coopérative. En effet, une seule et même QR facture permet d'effectuer des paiements réguliers pour des montants identiques, tout comme elle peut être utilisée pour mettre en place en quelques clics un virement permanent.

### Ce faisant sachez que dès le 1er janvier prochain :

- Une seule QR facture sera délivrée par objet loué et devra être utilisée d'une année sur l'autre pour payer une mensualité, tant que le montant reste le même ;
- En cas de modification de la somme à payer (loyer, acompte de charges) ou de mise en place d'un plan de paiement, une QR facture spécifique sera remise aux Sociétaires-locataires concernés.

### Nos conseils :

- Demandez l'envoi électronique de votre QR facture et gardez-la à plusieurs endroits
- Prenez en photo votre QR facture et stockez la dans votre téléphone mobile et dans votre boîte mail
- Mettez en place un virement permanent de façon à éliminer tout risque de retard de paiement qui pourrait être lié notamment à la perte de votre QR facture
- Informez-nous de vos démarches par téléphone ou par email : [comptabilite@schg.ch](mailto:comptabilite@schg.ch)

## « Toutes les fois où j'ai failli mourir »

L'ouvrage « Toutes les fois où j'ai failli mourir » relate l'histoire d'un enfant qui a grandi dans le quartier de Vieusseux, durant les années 1950-1960. L'histoire explore sa quête pour devenir adulte, marquée par des moments où il se met en danger pour tester ses capacités et dépasser ses faiblesses. L'auteur, Pierre-André Sand, un artiste polyvalent, partage ses épisodes de vie avec sagacité et humour. Il s'agit de son premier livre, marquant ainsi une nouvelle facette de son talent artistique. Le livre est disponible en librairie.